

Précisions nécessaires : à propos de la "World's woman's party"

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 550

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'apporter notre aide dans des circonstances souvent presque sans issue. Mais, et bien que nous ayons réuni 15.000 francs — dont 10.000 ont été versés à la Centrale suisse pour les réfugiés et 5.000 utilisés pour des cas particuliers — nos ressources sont actuellement épuisées.

Notre appel est inspiré par deux grands motifs. Nous ouvrons la voie vers une nouvelle existence à des malheureux, et nous maintenons pour notre pays la noble réputation de porter secours à ceux qui sont dans la détresse. Donnons donc, donnons ce dont nous pouvons nous priver, car combien notre sort est-il enviable en regard de ces déshérités, qui ne possèdent plus rien et ne peuvent compter que sur la générosité de leur prochain ?

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

La Trésorière :

A. WARTENWEILER-KEPLI.

La Présidente :

Clara NEF.

Compte de chèques postaux: VIII c 2288, Frauenfeld.

Le Congrès de Copenhague

(Suite de la 1^{re} page.)

Si bien que, lorsqu'à la dernière séance du Comité Exécutif et juste avant que s'échangeât les adieux, Rosa Manus eut l'heureuse idée de prier la présidente de demander à chacune de nous quelle impression elle emportait de ce Congrès, ce fut une note optimiste et réconfortante qui résonna. Chacune de nous s'accorda à relever la belle franchise et la loyale sincérité des discussions, même des plus pénibles, la conviction sérieuse des opinions énoncées, même de celles qui se heurtèrent le plus catégoriquement, l'élan et l'enthousiasme toujours vivants pour l'Alliance, même chez celles qui se déclarèrent opposées à telle partie de son programme ou à telle de ses méthodes. «... J'aurais pleuré d'émotion, déclara Alison Neilans, quand, après mon appel pour la reconstruction de nos finances, j'ai promené dans la salle un plateau sur lequel pleuvaient les couronnes danoises, les livres sterling, les chèques, les promesses de contributions régulières à notre budget, les inscriptions de nouveaux membres individuels...»

Et une autre de nos collègues ajoutait à mi-voix: « Il est entendu que nous avons été fréquemment insupportables, autoritaires, exclusives, incompréhensives, que nous avons trop et trop fréquemment parlé, n'avons voulu céder en rien, nous sommes cramponnées à notre point de vue, éprouvant beaucoup de peine à admettre celui d'autrui. Mais aucune n'a été mesquine, intrigante ou personnelle; aucune n'a fait acte de jalousie ou de petitesse, aucune n'a cédé à des motifs qui n'étaient pas ceux de sa conscience et de ses convictions. Toutes ont été « de chic femmes », et si nous n'épousons certes pas toutes les idées les unes des autres, nous sommes fières que ce soit le drapeau de l'Alliance qui nous groupe toutes sous ses plis... »

Ne valait-il pas la peine, au mépris de toutes les difficultés, les incertitudes et les craintes de cet été 1939, de tenir un Congrès sur lequel il est possible de porter pareil jugement ?

E. Gd.

II. La femme dans la Société moderne.

...ce qu'elle fait et ce qu'elle demande: tel était le titre, un brin ambitieux, de la première journée du Congrès.

Nous ne savons pas comment, ni grâce à quels apports d'autres continents, la N. W. P. a pu se transformer dernièrement en une organisation mondiale: en effet les brefs discours prononcés lors de la fameuse fête de nuit du 18 août ont été muets à cet égard. Le fait qu'à côté d'une présidente britannique — on a beaucoup remarqué dans les milieux bien informés que Miss Alice Paul, que chacun sait pourtant être l'âme de ce mouvement, n'a joué aucun rôle dans cette festivité — ont seulement pris la parole des oratrices de quatre autres pays et qui ne représentaient guère qu'elles-mêmes, n'a pas pu apporter de réponse satisfaisante à ceux qui se posent cette question. Ce qui, d'autre part, nous a fortement amusées a été d'entendre, et le Conseil d'Etat (canton), et le Conseil Administratif (Ville de Genève), qui, il y a quinze mois, avaient habilement éludé l'invitation à se faire représenter à l'Assemblée des suffragistes suisses, apporter officiellement leurs vœux et leurs hommages à un groupement presque uniquement américain, dont le programme d'égalité absolue et totale ferait dresser d'horreur leurs cheveux sur leur tête s'ils en prenaient connaissance! Quelques mauvaises langues se sont demandé si c'était le fait que les revendications de la W. W. P. ne leur paraissent toucher que des problèmes bien plus lointains d'eux que le suffrage des femmes à Genève qui avait incité nos magistrats à cette subite bienveillance?...

Chaque groupement, comme chaque individu, a indubitablement droit à ses opinions, et tout en étant très éloignée de partager celles de la W. W. P., nous ne porterions aucune critique sur son activité si nous étions certaine que celle-ci ne s'exerce pas selon des méthodes qu'une longue expérience nous a appris à connaître. Et malheureusement, la propagande récemment conduite à Genève ne nous a que trop montré que rien n'était changé à cet égard.

E. Gd.

La ménagère.

Mrs. Linda Littlejohn, une sympathique et énergique représentante de l'Australie, estime que la femme en sa qualité de *homemaker*, soit de créatrice du foyer, est la femme la moins bien payée du monde entier. Alors que toutes les autres ouvrières sont de nos jours rémunérées en espèces, elle continue à l'être en nature! Et ainsi, sans les connaître évidemment, elle développe les mêmes thèses que le Dr. Muret sur le salaire de la ménagère, cette solution lui semblant seule équitable.

Les déléguées norvégiennes protestent avec véhémence. « S'il existait pareille loi, disent-elles, c'est alors que les anti-féministes criaient que la femme doit retourner au foyer! puisqu'elle y est payée! ». M^{lle} Stjernstedt, déléguée suédoise, fait remarquer que la loi suédoise règle ce conflit de la façon suivante: le conjoint « qui gagne » — cela peut donc aussi bien être la femme que le mari — est obligé de donner à l'autre un pourcentage de son traitement pour les frais du ménage, pour les enfants, et même pour ses propres dépenses. Une autre déléguée australienne pense que les allocations familiales feraient l'affaire; mais en somme, quoique tout le monde soit d'accord que la situation de la ménagère n'est pas ce qu'elle devrait être, l'enthousiasme pour le « salaire de la ménagère » ne semble pas considérable et personne ne paraît souhaiter une solution autre qu'une loi sur le modèle suédois.

La consommatrice.

Un ministre aurait dit, nous raconte Dr. Posthumus (Hollande), qu'une ménagère a autant d'importance qu'un ministre des finances: eh! bien ceci est à son avis sous-estimer la valeur de la ménagère! Le pouvoir de la femme comme consommatrice pourrait être considérable: mais l'est-il vraiment? Son travail est-il considéré comme un travail professionnel? a-t-elle les connaissances techniques nécessaires? c'est-à-dire connaît-elle les matières premières? les marchandises? (C'eût été là une bonne occasion de parler de la Ligue sociale d'acheteurs, ce que malheureusement personne n'a fait).

M^{me} Karen Braae (Danemark), nous montre à nouveau la supériorité des pays du Nord, en nous parlant assez longuement du « Conseil national de science économique du Danemark », où les femmes jouent un rôle considérable. Il a été créé en 1936 par une nouvelle loi, et son comité dépend du ministère de l'Intérieur. Ce Conseil se charge aussi de la publication de brochures, sur l'alimentation par exemple ou sur la rationalisation du travail ménager, publie une revue mensuelle et organise des conférences pour intéresser le public aux questions économiques. Ce que nous désirerions tant en Suisse: une collaboration étroite entre les femmes et les autorités pour toutes les questions économiques, semble merveilleusement réalisé au Danemark.

Les déléguées de la Palestine ayant réclamé une meilleure instruction ménagère pour toutes les jeunes filles, on clôt la séance sur des paroles très justes de M^{me} Simińska (Pologne): « Il ne faut pas parler de division du travail dans le ménage! Mari et femme, garçons et filles doivent être tous capables de tout faire! »

La travailleuse professionnelle.

Ce sont des Françaises, M^{mes} Boyer et Lehmann, et une Danoise, M^{lle} Westergaard, qui se partagent la tâche de traiter ce sujet. Elles constatent que 50 % des personnes exerçant une profession sont des femmes. En France et en Suisse plus du tiers des travailleurs sont féminins, et en Danemark même les deux tiers. Il serait plus facile d'énumérer les professions que n'exercent pas les femmes que celles où elles sont occupées. Quand M^{lle} Westergaard a débuté dans le service des chemins de fer, son chef se demandait si une femme avait le droit de vendre des billets de chemins de fer, ou seulement de les enregistrer! Aujourd'hui on ne pose plus de questions de ce genre, mais, sauf en Russie, la femme a rarement obtenu l'égalité de salaire; souvent aussi l'égalité de formation professionnelle (*training*) fait défaut, et presque toujours l'égalité d'avancement. Le droit au travail n'est pas suffisamment assuré. Si ces idées démocratiques de liberté et d'égalité sont réalisées, conclut M^{me} Lehmann, alors l'Alliance aura accompli sa tâche essentielle. M^{me} Boyer insiste sur le fait que les femmes sont presque entièrement absentes dans les grands trusts, dans les hauts comités qui s'occupent d'économie publique. Nous ne devons pas laisser faire tout par les hommes seuls!

La travailleuse sociale.

La baronne Boël, présidente du Conseil International des Femmes, est à la tribune. Pour nous montrer l'évolution sociale qu'il s'est produite dans la position de l'ouvrière, elle nous raconte qu'un jour, voulant faire réparer une vieille dentelle flamande, elle se heurta

à une jeune fille, elle tient le ménage, elle achète (« elle dépense l'argent que nous gagnons! », disent les méchantes langues masculines!), elle travaille pour son entretien, elle soulage les misères... C'est en se plaçant à ces quatre différents points de vue que les huit oratrices inscrites et quelques personnes prenant part à la discussion, ont traité ce vaste sujet, sous la présidence de M^{me} Ingeborg Hansen (Danemark). Nous avons entendu énoncer des idées intéressantes, les unes nouvelles pour la Suisse, les autres bien connues chez nous; à un moment donné, la discussion a quelque peu dévié sur l'enseignement ménager tout court; le point culminant qui a retenu l'attention a été « l'histoire de la petite dentelle flamande », et si le tout a un peu manqué de cohésion, de collaboration étroite — comment en serait-il autrement quand les oratrices viennent de sept pays différents! — nous pouvons en retenir ceci: la femme, dans la société moderne, a encore beaucoup à « demander », sa situation légale est enviable dans les pays scandinaves, mais est bien loin d'être équitable dans la plupart des autres nations.

Précisions nécessaires

A propos de la « World's Woman's Party »

L'installation dans une des plus luxueuses villas de Genève du groupement de ce nom, la publicité savante et abondante faite à cette occasion, l'éclat promis plutôt que réel de la fête nocturne du 18 août pour l'inauguration de ce nouveau « centre international », ayant créé pas mal de confusion dans l'esprit de tout un public, la demande nous a été adressée de divers côtés d'apporter ici quelques renseignements et précisions, ce que nous faisons bien volontiers.

La *World Woman's Party* est l'élargissement sur la base internationale d'un groupement purement américain, la *National Woman's Party*, de date relativement récente. Car ce n'est, sauf erreur, qu'en 1913 qu'il fut créé, alors que le mouvement suffragiste et féministe a déjà pris naissance aux Etats-Unis vers 1845, avec les admirables apôtres dont il a été souvent question ici même, Susan Anthony, Lucy Stone, Lucrecia Mott, d'autres encore qui consacrèrent tout à cette cause, et qui fondèrent dès 1866 les premières Associations suffragistes. Celles-ci fusionnant entre elles en 1890 constituèrent l'Association nationale américaine pour le Suffrage féminin, qui, sous la présidence de Susan Anthony d'abord, de Rev. Anna Shaw, — la première femme pasteur aux Etats-Unis — ensuite, de Mrs. Carrie Chapman Catt enfin, le chef incomparable tant par ses capacités intellectuelles que par la dignité de son caractère, mena campagne trente ans durant pour l'obtention du droit de vote, le suffrage féminin ayant été introduit en 1920 dans la Constitution fédérale, comme le savent nos lecteurs. Ce sont aussi Miss Anthony et Mrs. Catt qui furent les fondatrices de nos principales organisations féministes internationales de l'heure actuelle: le Conseil International

des Femmes, créé à Washington en 1888, et notre Alliance Internationale pour le Suffrage et l'action civique et politique des Femmes, née à Washington également en 1902.

Lorsque fut définitivement ratifié « l'amendement fédéral » reconnaissant aux femmes le droit de vote, l'Association suffragiste américaine, loin de se dissoudre, se transforma en une *Ligue nationale des Femmes électriques*, qui forte de plusieurs centaines de milliers de membres, continua à suivre le développement de questions féministes à travers les Etats-Unis, et s'attela notamment à la tâche considérable de l'éducation civique de la nouvelle citoyenne. Et ici se marqua nettement la différence entre son activité et celle de la *National Woman's Party*, qui n'avait pris part qu'aux sept dernières années de la grande campagne pour l'émancipation de la femme américaine, et dont le programme pouvait se résumer en ce seul mot: *Egalité*. C'est ainsi que de profondes divergences se manifestèrent dans les questions touchant au travail féminin par exemple, la N. W. P. refusant toute protection légale spéciale aux travailleuses, alors qu'au contraire la Ligue des Femmes Electriques l'estimait justifiée pour lutter contre l'exploitation des ouvrières: une vieille discussion bien connue aussi dans notre Europe. Plus tard, quand, sous l'influence d'un chef actif et hardi comme Miss Alice Paul, la N. W. P. réussit, ayant créé une Commission Interaméricaine de Femmes, à participer à ce titre à des réunions internationales, la même différence de conception éclata dans d'autres domaines, celui de la nationalité de la femme mariée par exemple: il me semble encore entendre Maria Vérone déclarer avec exaspération après des journées et des journées de discussions inutiles: « En vérité, je crois que s'il était écrit quelque part que les hommes devaient recevoir cent coups de bâton, ces dames pour réaliser leur programme d'égalité à tout prix en réclameraient autant pour les femmes!... »



brochure „Du Schweizerfrau“ Olichés Office suisse des professions féminines, Zurich.

elle publie des statistiques, des chiffres documentaires qui constituent une argumentation précieuse, — mais que généralement on ne trouve pas sous la main au moment précis où l'on en a besoin! — sur le montant des impôts payés par des femmes, sur le nombre des femmes membres de Commissions officielles, et ironise plaisamment sur le sort des pétitions féminines...

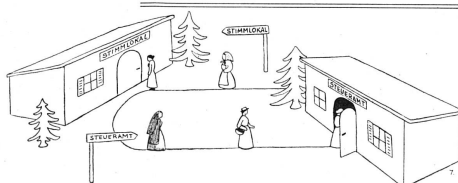
Mais tous les aspects de la vie de la femme suisse figurent aussi dans cette brochure, brièvement et alertement exposés: son rôle dans la famille, comme mère, comme éducatrice, travailleuse sociale, infirmière, productrice et consommatrice, artiste, ménagère, paysanne, — ah! le beau portrait d'une maîtresse femme de nos cam-

pagne, râteau en main, tête levée, regard droit — l'activité des groupements catholiques, socialistes, celle de la jeunesse, celle des femmes pour la paix. En 110 petites pages, c'est un raccourci vivant, frappant, amusant à feuilleter, instructif à consulter, et qui ne peut manquer de s'enlever rapidement. Lectrices, faites donc vite vos achats et vos commandes: il n'y a pas pour nous femmes de souvenirs meilleurs à rapporter de notre *Landes Ausstellung*, ni de meilleure façon de témoigner de notre gratitude à celles qui prient tant de peine pour que nous ne fussions point oubliées dans cette incomparable manifestation nationale.

J. GUEYBAUD.

On peut voir dans le pavillon de la Chimie (No 34) un panneau de grandes dimensions, entièrement brodé à la main, et dont l'exécution en tapisserie est due au magasin « Au Menuet » (Genève), dirigé par une de nos fidèles abonnées. Ce panneau qui représente des teinturiers a été exécuté pour la maison Sandor, à Bâle, en 369 couleurs différentes. On ne sait pas ce qu'il faut admirer le plus, de la virtuosité du fabricant de produits chimiques ou de l'habileté minutieuse des ouvrières de l'aiguille.

Les poupées suffragistes au Pavillon de la Femme. Reproduction de la brochure „Du Schweizerfrau“.



Cliché Office suisse des Professions féminines.